

Appel à action : la Haute-commissaire aux droits de l'Homme de l'ONU doit publier la base de données des entreprises impliquées dans les colonies israéliennes !

20 mars 2019



La 40^e session du Conseil des droits de l'Homme pendant laquelle la Haute-commissaire des Nations unies devait publier la base de données des entreprises impliquées dans les colonies israéliennes se termine ce 22 mars 2019. L'organisation de défense de droits de l'Homme palestinienne Al Haq fait appel à nous toutes et tous pour demander sa publication, pour plus de justice.

Une justice retardée est une justice déniée

Rejoignez nos actions sur les réseaux sociaux pour inciter la Haute-Commissaire aux droits de l'Homme des Nations Unies, le Conseil des droits humains et les Etats membres à se conformer à leurs propres engagements et à rendre publique la base de données des compagnies impliquées dans les colonies israéliennes.

En 2016, le Conseil des droits de l'Homme des Nations unies a voté en faveur de l'établissement d'une base de données des entreprises impliquées dans des activités commerciales avec les colonies israéliennes dans le Territoire palestinien occupé (TPO). Les colonies israéliennes sont illégales selon le droit international ; une base de données des entreprises ayant des activités ou des relations dans les colonies garantirait la transparence pour les Etats, les entreprises et le public et pourrait être utilisée pour s'assurer que des compagnies ne soient pas complices d'atteintes aux droits humains et de graves violations du droit international humanitaire.

Près de trois ans après la résolution demandant cette base de données, les Nations unies n'ont toujours pas rendu public le résultat de ce travail ; c'est semble-t-il dû à la pression politique de la part d'Israël, des États-Unis et de certains états européens. Le 4 mars 2019, la Haute-Commissaire a publié une lettre déclarant qu'« une réflexion supplémentaire est nécessaire » pour remplir cette mission, et que son Bureau continuera à finaliser le « mandat dans les prochains mois ».

Ces délais permettent aux entreprises internationales et israéliennes de continuer à exploiter les ressources naturelles palestiniennes et contribuent à l'impunité d'Israël pour son entreprise coloniale et ses violations croissantes des droits humains, et en bénéficient.

Rejoignez notre appel à l'action

Ensemble nous pouvons mettre fin à la complicité des entreprises dans les crimes internationaux commis dans le TPO.

Utilisez les exemples de **tweets et de messages** ci-dessous avec les hashtags suivants :

#UNGiveUsTheNamesAlready, #StandUp4HumanRights et #BizHumanRights

- .@MBachelet @UNHumanRights : Tout délai dans la publication de la base de données des entreprises profitant des colonies illégales israéliennes enracine l'implication des entreprises dans les abus systématiques des droits de l'homme et les crimes de guerre.
- .@MBachelet @UNHumanRights : nous devons mettre fin à la complicité des entreprises. La société civile et les états ont besoin de savoir quelles entreprises profitent des crimes de guerre israéliens et de l'occupation prolongée.
- Il y a 3 ans que @UNHumanRights se sont engagés à rendre publique une liste des entreprises profitant des crimes de guerre israéliens. Cela suffit. La société civile palestinienne appelle les Nations unies à #StandUp4HumanRights @MBachelet nous demandons #UNGiveUsTheNamesAlready
- @UNHumanRights doit être à la hauteur de ses engagements et rendre publique la liste des entreprises liées aux colonies. Sinon, l'organisation établit un précédent, capitulant devant la pression d'un Etat et échouant à protéger les droits des Palestiniens #UNGiveUsTheNamesAlready
- @UNHumanRights : Votre délai de 3ans a permis à des entreprises de continuer à profiter d'une situation d'occupation prolongée et d'injustice tout en évitant de devoir rendre des comptes pour leur complicité dans des violations et des crimes de guerre #UNGiveUsTheNamesAlready

Vous pouvez aussi :

Faire une **pancarte** avec le hashtag #UNGiveUsTheNamesAlready ;

Prendre une **photo** de vous même ou de votre groupe tenant cette pancarte ;

Poster la photo sur les réseaux sociaux en utilisant le hashtag #UNGiveUsTheNamesAlready avec les tags @MBachelet and @UNHumanRights.

Pour des informations supplémentaires sur la banque des données des Nations unies sur les compagnies impliquées dans des activités liées aux colonies israéliennes :

[Palestinian Civil Society Calls on the UN High Commissioner to Release the UN Database of Businesses Engaged in Activities Related to Israeli Settlements ;](#)

[100 Palestinian, Regional and International Organisations Call on High Commissioner for Human Rights to Publish the UN Database on Business Enterprises with Activities Related to Israeli Settlements in the OPT ;](#)

[Palestinian Organisations Support Release of UN Database Report and Call for Third State Action to End Corporate Complicity in Occupation ;](#)

[Joint NGO Statement in Support of the UN Human Rights Database on Business Activities related to Settlements in the Occupied Palestinian Territory ;](#)

[Unprecedented database to list business enterprises that have, directly and indirectly, enabled, facilitated and profited from the construction and growth of Israeli settlements.](#)

Merci à Catherine G. et sa traduction originale pour l'Agence Média Palestine

Lire aussi : [Source : Al Haq](#)

- **Emplacement :** Vous êtes ici : [Accueil](#) > [Agir](#) > [Campagnes](#) > [Made in illegality - Stop aux relations économiques de la France avec les colonies israéliennes](#) >
- **Adresse de cet article :**
<http://www.pplateforme-palestine.org/Appel-a-action-la-Haute-commissaire-aux-droits-de-l-Homme-de-l-ONU-doit-publier>